

Maître Jean-Bernard GHRISTI
Avocat au Barreau de DRAGUIGNAN
15 rue Jean Aicard - 83700 SAINT-RAPHAEL
Tél : 04.94.55.13.86 - Mail : avocat@ghristi.com

Cabinet ESSNER
Société d'Avocats au Barreau de GRASSE
Le Saint-Christophe - 3 Rue de Bône – 06400 CANNES
Tél : 04.97.06.68.80 / Fax : 04.97.06.68.88
www.cabinet-essner.com
Email : essner@essner-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES – UN SEUL LOT

Sur la commune de ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS (VAR) 83520,
LA BARQUE DE FREJUS
DES PARCELLES DE TERRE

Précision étant ici faite que la parcelle BR numéro 25 jouxte le lit de l'Argens.

Section	N°	Lieudit	Surface
BR	25	LA BARQUE DE FREJUS	00 ha 35 a 55 ca
BR	99	LA BARQUE DE FREJUS	00 ha 10 a 25 ca
BR	102	LA BARQUE DE FREJUS	00 ha 04 a 22 ca
BR	103	LA BARQUE DE FREJUS	00 ha 17 a 36 ca
Total surface :			00 ha 67 a 38 ca

Immeuble article deux

DESIGNATION :
Sur la commune de FREJUS (VAR) 83600 – LE BAC
UNE PARCELLE DE TERRE

Jouxtant l'ARGENS faisant face aux parcelles BO numéros 159 et 160 ci-après visées. Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
BS	131	LE BAC	00 ha 77 a 20 ca

Immeuble article trois

DESIGNATION :
Sur la commune de FREJUS (VAR) 83600, Lieudit LA PLAINE
UNE PARCELLE DE TERRE

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
BO	160	LA PLAINE	00 ha 09 a 49 ca

Immeuble article quatre

DESIGNATION :
UNE PARCELLE DE TERRE

Sur laquelle se trouve une partie d'une étendue d'eau (la majeure partie de l'étendue d'eau se trouve sur la parcelle BO numéro 158 jouxtant la parcelle vendue).

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
BO	159	LA PLAINE	00 ha 56 a 04 ca

OCCUPATION :

Parcelle à FREJUS cadastrée BS 131 : L'huissier a constaté la présence d'un panneau à l'entrée du terrain à l'enseigne « Raphael Rénovation » avec divers déchets et 2 véhicules à l'état d'épave sur le terrain.

Parcelle à FREJUS cadastrée BO 160 : chemin d'accès à la parcelle BO 159.

Parcelle à FREJUS cadastrée BO 159 : Selon l'huissier, le terrain semble avoir été occupé (présence d'une tente, de chaises, de tables et d'une cabane).

Parcelle à ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS cadastrées BR 25, 99, 102 et 103 : parcelles jouxtant le cours d'eau l'Argens.

Le Commissaire de Justice a précisé dans son Procès-Verbal de description que le transport sur place n'avait pas permis de déterminer l'existence de baux ou d'occupation par un tiers.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de l'occupation éventuelle des lieux et de l'état des lieux sans aucun recours contre le poursuivant et le rédacteur des présentes.

MISE A PRIX : DIX MILLE EUROS (10.000 euros)

VISITES : LIBRES

CETTE ADJUDICATION AURA LIEU

LE VENDREDI 20 JUIN 2025 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier
du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (Var),
au Palais de Justice, 11 Rue Pierre-Clément,

CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE :

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de DRAGUIGNAN, **le 4 avril 2025, sous le n° 25/03024**, qui est consultable au Cabinet de Maître Jean-Bernard GHRISTI, avocat poursuivant, au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du TRIBUNAL JUDICIAIRE de DRAGUIGNAN (RG 25/03024) ou sur les sites internet **www.vench.fr** et **www.avoventes.fr**

Signé : **Me J.B. GHRISTI**